

Projet: 27270

Titre du projet du marché: Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

	Question	Réponse
1	Le formulaire d'inscription mise en ligne porte à confusion en indiquant un ingénieur environnement et/ou un paysagiste. Pourriez-vous préciser la composition de l'équipe qui doit déposer sa candidature ?	L'équipe doit être constituée d'un urbaniste, d'un ingénieur en mobilité, d'un ingénieur en environnement et d'un paysagiste. Un nouveau formulaire est inséré sur le SIMAP.CH le 14 janvier à 12h00.
2	1. Fait-on une différence entre Schéma d'agglomération 2 et Projet d'agglomération 2 au sens défini par l'Office du développement territorial? 2. Cette différence de dénomination est-elle intentionnelle?	1. Oui, dans une déclinaison genevoise précisée en page 13 et ss. 2. Oui; voir schéma page 13 et sur la page de couverture.
3	Quels sont les enjeux politiques du Schéma d'agglomération à développer, et quels sont les ambitions du Projet d'agglomération 2ème génération au sens défini par la Confédération en termes de développement des infrastructures de transports?	Ces éléments seront précisés dans le cahier des charges définitifs pour le 2ème tour. Une esquisse de réponse figure en page 13 "Pour construire ensemble un développement durable de l'agglomération franco-valdo-genevoise, le Schéma d'agglomération répondra aux besoins de la population en poursuivant les objectifs de la Charte d'engagement de 2007, à savoir la construction d'une solidarité transfrontalière, le maintien et l'amélioration de la qualité de l'environnement ; l'amélioration de la santé publique, l'efficacité de l'action publique, sous la conduite d'une gouvernance transfrontalière. Les ambitions du PA 2ème génération seront précisés par l'études elle-même. Il s'agit notamment de candidater aux tranche B et C du fonds d'infrastructure.
4	En phase 1, il est demandé une "réflexion prospective qui fondera l'élaboration du Schéma d'agglomération 2". Dans quelle mesure peut-on s'appuyer les analyses faites pour le PA1, et sur les conclusions des évaluations du PA1 de la Confédération?	Le PA1 constitue le socle minimum. Les réflexions prospectives étayeront ce socle pour s'acheminer vers le PA2.
5	Les plans de synthèse des PACA intègrent-ils déjà une évaluation des mesures selon les critères de la Confédération ?	NON.
6	Le périmètre du schéma d'agglomération ne s'étend pas, au sud, au delà du Genevois : comment est-il envisagé d'intégrer dans la réflexion, la forte dynamique de développement de l'axe Annecy - Genève et les mesures qui devraient l'orienter ?	Le concept des transports abordera les connexions supra régionales, notamment vers Annecy.
7	Comment se fait l'articulation entre le PA2 et le schéma d'agglomération qui sera établi en 2010 dans le cadre de la révision du plan	Les plans de synthèse du PA constituent les études de base du plan directeur cantonal.

Projet: 27270

Titre du projet du marché: Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

	Question	Réponse
	directeur cantonal ?	
8	Quelle est l'articulation prévue entre l'équipe du projet d'agglomération et le bureau d'étude?	Une partie de l'équipe du PA conduit l'étude (voir page 12).
9	Est-ce que l'évaluation des mesures selon les critères de la Confédération, (efficacité des mesures etc....) fait partie de la mission?	La démonstration de l'efficacité des mesures selon les critères de la Confédération, fait partie de la mission, et non pas l'évaluation proprement dite qui se fait par la Confédération.
10	En phase 4, il est demandé une modélisation des effets des mesures d'urbanisation et des infrastructures de mobilité. Est-ce la DGAT qui fait fonctionner le modèle multimodal transfrontalier ?	Page 7, il est indiqué " Pour la modélisation des effets des mesures d'urbanisation et d'infrastructures de mobilité au moyen du modèle multimodal transfrontalier, l'équipe devra collaborer avec un mandataire choisi par le Projet d'agglomération dans le cadre d'un mandat spécifique. Des compétences en modélisation de transports déjà présentes dans l'équipe seraient un avantage." Ce n'est donc pas la DGAT qui fait fonctionner le modèle mais un autre mandataire.
11	Comment est intégré le processus de validation et consolidation politique des options du PA2 ?	Les options sont débattues en comité de projet (comité technique) puis soumise à débat et à validation au sein du COPIL AGGLO. Il est prévu également des échanges avec les COPIL des PACA.